



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 3 septembre 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS	15
EN EXERCICE :	15
PRÉSENTS :	13
VOTANTS :	14
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture	

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie à 20 h 30, sous la présidence de **M. BABIN-TOUBA Ludovic**, Maire.

Date de convocation : 28 août 2026.

Étaient présents : MM. BABIN-TOUBA Ludovic, JOURDAN Anne-Sophie, VALOIS Dominique, CONAND Cathel, LE MOIGNO Vincent, ROUX Guillaume, AYOUB Leïla, CID Jacqueline, KERBOAS Chloé, MORAT Jules, DENIEL Franck, LACIRE Ludovic, RATTO Ceyliane.

Absent(s) excusé(s) : MM. LE GUEHENNEC Laurent (pouvoir à M. DENIEL Franck), ANTIN Séverine.

Absent(s):

Secrétaire de séance : M. MORAT Jules est désigné secrétaire de séance. Il est assisté par M. GANDON Adrien, le secrétaire général de la mairie.

2026043 | Institutions et vie politique – Désignation de référents thématiques communaux pour les services de l'Etat

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que les services de l'État sollicitent la désignation ou l'actualisation de plusieurs référents thématiques communaux, afin de disposer d'interlocuteurs identifiés dans différents domaines

Il est proposé de procéder aux désignations suivantes :

Référent	Rôle	Élu désigné
Référent risques de pollutions maritimes (POLMAR)	Assure l'interface avec les services de l'État et participe à la remontée des informations et à la coordination communale en cas de pollution maritime.	M. MORAT Jules
Élu référent sécurité routière	Interlocuteur privilégié en matière de sécurité routière, il contribue à la sensibilisation et à la diffusion de la culture de sécurité routière au sein de la commune.	M. RATTO Ceyliane
Correspondant incendie et secours	Participe, sous l'autorité du Maire, aux actions d'information, de prévention, de planification et de sensibilisation relatives aux risques, à l'incendie et aux secours.	M. LE MOIGNO Vincent
Référent / représentant auprès des commissions de suivi de site (CSS SEVESO et déchets)	Représente la collectivité au sein des commissions chargées du suivi de certains sites industriels ou installations classées et de l'information sur leurs activités et leurs risques.	M. ROUX Guillaume

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **APPROUVE les désignations présentées ci-dessus ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à transmettre ces désignations aux services de l'État concernés et à accomplir les formalités nécessaires.**

Ont signés au registre des délibérations le maire, le secrétaire de séance et les membres présents

Le Maire,

M. Ludovic BABIN-TOUBA .

